

<https://47.snuipp.fr/L-Education-prioritaire-en-Lot-et-Garonne>



# L'Éducation prioritaire en Lot-et-Garonne

- École - Éducation Prioritaire -

Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2015

Dernière mise à jour : 9 décembre 2020

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Sommaire

- [Quartiers en « politique de la ville »](#)
- [Réseaux d'Éducation Prioritaire \(REP\)](#)
- [À noter :](#)
- [La carte de l'éducation prioritaire \(...\)](#)

<!--insérer\_sommaire-->

**La Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine [1]** a mis en œuvre une simplification des dispositifs anciens et a redéfini les périmètres d'intervention de la géographie prioritaire de la politique de la ville. La circulaire « Refondation de l'éducation prioritaire » [2] a restructuré les dispositifs d'éducation prioritaire et redessiné une nouvelle carte des établissements scolaires en plaçant les collèges dans le rôle de « tête de réseau ».

## Quartiers en « politique de la ville »

En Lot-et-Garonne, 7 quartiers sont répertoriés en politique de la ville :

- **AGEN :**
  - Quartier « Montanou » (QP n°047002)
  - Quartier « Pin » (QP n°047003)
  - Quartier « Rodrigues-Barleté » (QP n°047001)
- **MARMANDE :**
  - Quartier « Baylac-Gravette » (QP n°047006)
- **SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT :**
  - Quartier « Bastide au bord du Lot » (QP n°047004)
- **TONNEINS :**
  - Quartier « Cœur de ville » (QP n°047007)
- **VILLENEUVE-SUR-LOT :**
  - Quartier « Bastide » (QP n°047005)

## Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP)

En Lot-et-Garonne, 5 REP sont organisés autour d'un collège « tête » de réseau :

- **AGEN, collège Ducos du Hauron :**  
Les écoles en REP :
  - Écoles mat Petits Ponts, Rodrigues, E. Herriot, La Goulfie, E. Lacour.
  - Écoles élém P. Bert, E. Herriot, E. Lacour.

- **FUMEL, collège J Monnet :**

Les écoles en REP :

- Fumel : école mat du centre, école élém J. Jaurès.
- Montayral : école mat, école élém.

- **SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, collège P. Froment :**

Les écoles en REP :

- Écoles mat Cayras, Lagourguette.
- Écoles élém Jasmin, A. Boudard.

- **TONNEINS, collège Germillac :**

Les écoles en REP :

- Écoles mat J. Macé, M. Curie, F. Dolto.
- Écoles élém J. Macé, J. Ferry, V. Hugo.

- **VILLENEUVE-SUR-LOT, collège A. France :**

Les écoles en REP :

- Écoles mat J. Ferry, Saint Exupéry, G. Lecomte, J. Macé.
- Écoles élém J. Ferry, F. Buisson, P. Bert, Descartes, J. Jaurès.

## À noter :

- FUMEL n'a plus de quartier en politique de la ville, mais a pu conserver un REP.
- AGEN :
  - Le quartier Tapie n'est plus en politique de la ville mais ses écoles sont restées en REP.
  - Le quartier « Montanou-Bézi » est en politique de la ville, mais ses écoles ne sont plus en éducation prioritaire.  
Ce sont les écoles « orphelines » : mat et élém P. Langevin, mat M. Sentini, élém E. Reclus.  
Voir l'article : [Montanou : pour un retour en Éducation Prioritaire](#)
- MARMANDE, quatre écoles ne sont pas en REP mais mériteraient de l'être : mat et élém Labrunie et E. Herriot.
- VILLENEUVE-SUR-LOT, deux autres écoles mériteraient d'être en REP : mat et élém C. Marot.
- AIGUILLON : pas de quartier en politique de la ville, aucune école en REP, pourtant les marqueurs sociaux de la commune justifieraient le classement en éducation prioritaire.

**Mouvement départemental** : les écoles orphelines d'Agen, ainsi que celles de Marmande listées ci-dessus sont classées en « écoles à contraintes particulières », et ouvrent droit à bonification de barème.

## La carte de l'éducation prioritaire en Lot-et-Garonne :

[Voir en plein écran](#)

[1] Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 :  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorfâ€>

[2] Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/14â€>